

Entretien avec Jean-Pierre Sueur

## "Être à la fois présent au Parlement et sur le département..."

Maire d'Orléans, député, secrétaire d'Etat, Jean-Pierre Sueur est maintenant sénateur. Il s'exprime sur l'actualité nationale et jette un regard de spécialiste sur la vie locale qu'il continue de bien connaître.

### Que pensez-vous des événements dans les banlieues ?

Nous gardons tous en mémoire les événements de novembre. Nous aimerions nous dire que ce n'est qu'une parenthèse. Nous savons bien qu'ils révèlent des difficultés profondes. Ma première réaction est de dire non à la violence. Elle ne règle pas les problèmes et il n'est pas acceptable qu'on s'en prenne aux personnes et aux biens. Ceux dont les voitures ont brûlé n'étaient pas des privilégiés. Il faut que la justice fasse son travail. Mais cette première réponse ne suffit pas. Cela révèle un mal profond. Il y a quelques centaines de quartiers qui vont mal. J'avais été chargé en 1998, par le gouvernement, de faire un rapport.

### On a cherché pendant vingt ans à réparer les quartiers, aujourd'hui il faut les refaire

Il s'appelle "Demain la ville", et fait 700 pages. Les éditions Odile Jacob, m'ont proposé d'en faire un livre "Changer la ville", paru en 1999. Dans cet ouvrage, je préconise un changement profond de la politique de la ville. En une phrase : On a cherché pendant 20 ans à réparer les quartiers, et on a fait beaucoup de choses positives. Aujourd'hui, il faut les refaire... A Saint-Aignan, quartier de Pithiviers, comme à Montargis, par exemple, ils ont une image, qui, quand vous y habitez, vous colle à la peau et rend plus difficile de trouver du travail. Dans ces 600 quartiers se concentrent toutes les difficultés. J'ai lancé l'idée de démolir et de reconstruire. Ce qui ne va pas c'est qu'il n'y a souvent que des barres et des tours. Il faut repenser ces quartiers en détruisant des immeubles, et en installant d'autres activités, économiques, culturelles, sportives, en refaire des villes, avec des rues, des lieux de rencontre. A Pithiviers, prenez le centre ville, tout y est mélangé. La vraie question est, quelle ville voulons nous pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons hérité d'un urbanisme des années 1960, fait de grandes tours, et conçu pour le tout automobile. Les concitoyens aspirent à une vie harmonieuse, équilibrée, à l'urbanité. Ce qui veut dire qu'il faut croire en la mixité sociale. Pour que cela change il faut faire des logements sociaux partout. De toutes façons si nous ne voulons pas d'un équilibre nous allons vers les ghettos. Je préfère l'équilibre. Ce n'est en transformant 600 quartiers en 600 ghettos que cela ira mieux. Laisser les choses en état c'est préparer les explosions du futur."

### Les excès de la polémique détournent les citoyens de l'intérêt pour la politique

### Que pensez-vous du climat politique ambiant ?

"Je suis opposé au communautarisme. Une grande vertu de la République Française c'est la laïcité, et de pouvoir vivre ensemble

quelles que soient les religions, philosophies ou convictions. Ce serait une erreur absolue de renoncer à ce projet, ce serait faire le terreau des intégrismes et des extrémismes. Par tempérament et par conviction, je suis en désaccord avec les excès de la polémique. Je suis pour des débats qui peuvent être fermes, mais qui doivent avoir lieu dans



En marge de ses activités politiques, Jean-Pierre Sueur vient de faire paraître un livre sur Orléans très intéressant.

despersés, lorsqu'ils se trouvent au chômage, avant même que notre société ne leur ait proposé d'accomplir la moindre activité utile, le moindre travail. Il est absurde qu'un jeune de 16, 18 ou 20 ans, soit occupé, que notre société, en quelque sorte leur envoie le message suivant : "on n'a pas besoin de toi". C'est pourquoi, je soutiendrai toujours les politiques de

l'enseignement supérieur, la recherche, les pôles technologiques sont les clés de l'avenir. Beaucoup a été fait dans le passé à cet égard, mais je suis absolument convaincu qu'il faut passer la surmultiplication. La recherche d'aujourd'hui c'est les emplois de demain."

### Et concernant l'aménagement du territoire ?

"Deux remarques. Nous constatons l'arrivée dans le Loiret, et en particulier dans le nord Loiret, de nombreux habitants travaillant en région parisienne. Cela ne doit en aucun cas se traduire, à mon sens, par une conception qui ferait du Loiret une grande banlieue de l'entité parisienne. C'est la raison pour laquelle je n'aime pas l'expression "Franges franciliennes", même si je sais que la région soutient beaucoup les politiques des territoires concernés, ce qui est positif.

### Nous ne devons pas être des franges mais des pôles

Nous ne devons pas être des franges, mais des pôles d'activités, de création, de technologie, de culture, au sens fort et plein du terme, en nous appuyant sur nos atouts et notre patrimoine. Petit clin d'œil à Kléber Malécot qui a fait en sorte que la réhabilitation du château de Chammerolles avec son musée de parfums, ait eu lieu dans un contexte où nous sommes, à juste titre, partie prenante du pôle de compétitivité cosmétique. Il faut marier l'économie, la culture, le patrimoine et le tourisme. Deuxième élément : dans le Loiret et surtout dans le nord, l'agriculture joue un rôle essentiel. Il ne peut pas y avoir de développement et d'aménagement du territoire qui ne repose pas sur une agriculture solide. C'est pourquoi je soutiens les projets des agriculteurs du Loiret, en particulier en matière de biocarburant. Puisque M. Chirac vient d'annoncer qu'il fallait multiplier par cinq le volume de la production, j'espère que cela aura des retombées concrètes dans notre département. Nous devons aussi tout faire pour aider l'installation des jeunes.

### L'agriculture de demain ce sera des emplois très qualifiés

L'agriculture de demain ce sera des emplois extrêmement qualifiés, non seulement dans l'agriculture stricto sensu, mais dans tout ce qui relève de l'agro-alimentaire. Troisième point : lorsque j'étais secrétaire d'Etat aux collectivités locales, j'ai défendu devant l'Assemblée Nationale et le Sénat la loi qui a donné naissance aux communautés de communes. Pendant longtemps le Loiret a été plutôt en retard. Une seule avait été créée autour d'Estouy par le sénateur Paul Masson, qui avait pourtant marqué son désaccord au Sénat avec plusieurs points de la loi que j'étais chargé de défendre. Mais cela ne l'a pas em-

le respect d'autrui. Il me semble que ces excès détournent nombre de concitoyens de l'intérêt pour la politique. Il faut la servir avec des idées et des projets précis. Beaucoup d'hommes politiques ont illustré cette conception. Je citerais deux exemples : Jean-Zay à Orléans, et Pierre Mendès-France qui savait rendre compte aux Français, sans démagogie, des résultats positifs et négatifs de son action. Je déplore aujourd'hui l'instrumentalisation politique des questions de sécurité. Lutter contre l'insécurité est nécessaire. Cela demande de la ténacité, de la répression, mais aussi de la prévention et de l'éducation.

### Depuis trois ans nous assistons à une politique spectacle autour de la sécurité

Hors depuis trois ans nous assistons à une sorte de politique-spectacle à ce sujet. Elle a conduit M. Sarkozy à des dérapages qui ont mis le feu aux poudres. Et la communication n'empêche pas des drames ou des événements comme les agressions qui ont eu lieu tout récemment dans un train. Mon message est très simple. Il faut arrêter de faire de la politique avec la sécurité. Ce qui demande, je le répète, de la ténacité et des moyens. Tout le reste est littérature.

Pour revenir aux problèmes des quartiers. Ils ont révélé ce que j'appelle le drame de l'emploi des jeunes. Il y a des quartiers où le taux de chômage des jeunes dépasse les 40%. J'ai discuté récemment avec un certain nombre de jeunes d'Orléans dans le Loiret. Comment voulez-vous qu'ils ne soient pas dé-

croissance, pour recréer de l'activité, donc de l'emploi. Tout ce qui est fait pour créer des entreprises dans le Loiret est positif. Mais cela ne suffit pas, car, il reste encore trop de jeunes au chômage. C'est pourquoi je demande qu'on revienne à la politique des emplois-jeunes, ce que d'ailleurs le gouvernement fait en partie, mais en partie seulement. Il est beaucoup plus efficace d'employer un jeune pendant cinq ans pour accomplir une tâche utile à la société, en lui donnant une formation complémentaire, que de le laisser au chômage, dans l'inaction et le désespoir. Je connais beaucoup de jeunes qui ont trouvé du travail, simplement parce que pendant cinq ans on leur avait mis le pied à l'étrier. Il y a pour moi deux priorités : l'emploi des jeunes et la transformation des quartiers qui vont mal. Ces deux objectifs peuvent être liés, car le bâtiment peut-être créateur d'emplois."

### En tant qu'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, comment voyez-vous le développement du Loiret ?

"C'est à juste titre une de mes préoccupations majeures. L'autoroute A19 sera un élément positif, mais d'autres conditions sont nécessaires.

### La recherche d'aujourd'hui ce sont les emplois de demain

Je pense, en particulier, que nous devons investir d'avantage encore pour soutenir l'université d'Orléans et les centres et les laboratoires de recherche dans le département. Le taux d'étudiants dans l'enseignement supérieur en Région Centre est inférieur à la moyenne nationale.

péché de voir l'aspect positif de cette formule, et il fut le premier à se lancer. Treize ans plus tard, alors que la formule se généralise, je maintiens mes positions. Premièrement les communautés de communes sont nécessaires parce que beaucoup de communes sont trop petites pour prendre en charge des compétences qui concernent un secteur géographique plus vaste.

### Les communautés de communes ne doivent être créées que par le libre consentement

Deuxièmement elles ne doivent être créées que par le libre consentement des communes, et dans le respect de chacune d'entre elles. Je suis contre toute conception qui opposerait la communauté aux communes, et, je pense que le fait de s'unir est un atout qui doit permettre le maintien des communes, auxquelles les Français sont profondément attachés, et qui font vivre de manière irremplaçable la démocratie au quotidien."

### La grande utilité d'être à la fois présent au parlement et dans le département

### Quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

"Je m'efforce de partager mon temps entre Orléans et le Loiret, c'est naturel pour tout parlementaire, et je tiens à être présent le plus possible au Sénat, car c'est le moindre des choses, quand on y a été élu. Je suis particulièrement attentif aux problèmes dont me font part les maires et les conseillers municipaux, car le Sénat représente, en vertu de la constitution, les collectivités locales de la République. Membre de la commission des lois, j'ai suivi récemment les débats sur le terrorisme, la prévention de la récidive, le budget de la justice et les dotations de l'Etat aux collectivités locales. Membre de la commission spéciale, créée à cet effet, j'ai suivi la loi d'orientation sur la recherche. Mais je suis nombre d'autres sujets. Je suis l'auteur, en 1993, de la loi qui a aboli le monopole des pompes funèbres. Je suis constamment sollicité sur cette question, et j'ai ainsi pu faire passer en 2004, l'article de loi, sur les contrats d'obsolescence, qui garanti le droit des personnes souscrivant de tels contrats. Enfin ma commission m'a confié cette année le soin d'être rapporteur d'un projet de loi sur les sociétés d'économie mixte et les opérations d'aménagement. Voilà quelques exemples de mon activité. J'ajoute que le parlement a pour mission de contrôler le gouvernement. C'est ce qui me conduit, comme mes collègues, à lui poser de nombreuses questions. Elles me sont le plus souvent inspirées par les habitants du Loiret que je rencontre et que je rejoins. D'où la grande utilité d'être à la fois présent au parlement et dans son département."

Propos recueillis par Gilles Bonnet